



Collectif Confédéral Jeunes CGT

Communiqué

Non au « CDI jeunes » : une attaque directe contre notre avenir !

Le Collectif Confédéral Jeunes de la CGT dénonce avec force la nouvelle offensive du Medef et du patronat contre les droits des jeunes travailleurs·euses.

Sous couvert de lutter contre le chômage, le Medef propose un « CDI jeunes » qui n'est en réalité qu'un contrat précaire déguisé, permettant des ruptures facilitées et une remise en cause des protections fondamentales du droit du travail.

Aujourd'hui encore, le patronat cherche à imposer un contrat au rabais instaurant moins de sécurité, plus de licenciements, des droits réduits, une jeunesse corvéable à merci et jetable.

Nous refusons que la jeunesse serve une fois de plus de laboratoire à une nouvelle régression sociale !

Ce projet rappelle tristement le CPE, rejeté massivement par la mobilisation de la jeunesse et du monde du travail.

Le problème n'est pas le CDI, mais le patronat !

Les jeunes ne demandent pas moins de droits. Ils demandent des emplois stables, des salaires dignes, des conditions de travail respectueuses, un avenir sans peur du lendemain.

Ce n'est pas en affaiblissant le CDI qu'on luttera contre le chômage des jeunes, mais en obligeant les entreprises à embaucher durablement, en investissant dans les services publics et en garantissant des droits identiques pour tous les travailleur·euses, quel que soit leur âge.

La jeunesse ne se laissera pas faire !

Le Collectif Confédéral Jeunes CGT appelle à la mobilisation contre cette nouvelle attaque sociale pour exiger des CDI pleins et entiers pour toutes et tous, la fin des contrats précaires imposés aux jeunes, des salaires et des droits renforcés, un salaire au SMIC à un minimum de 2000 €.

La jeunesse n'est pas une variable d'ajustement, nous ne sommes pas la main-d'œuvre jetable du patronat !

Ensemble, faisons reculer cette réforme injuste. Organisons-nous, mobilisons-nous !

Montreuil, le 5 février 2026